

La SEGPA du collège de la Ligne des Bambous a une capacité d'accueil de 64 élèves pour 4 divisions avec 2 plateaux techniques. Elle accueille cette année, comme au collège, les élèves en 3ème.

Ces élèves sont orientés par l'Inspecteur d'Académie après avis de la Commission Départementale d'Orientation (CDO).

Compte tenu de la spécificité de la SEGPA et du public qui y est scolarisé, chaque division ne doit pas, en principe, excéder 16 élèves.

Comme le collège, la SEGPA est organisée en 3 cycles.

Structure : 4 classes (1x 6ème – 1x 5ème – 1x 4ème – 1x 3ème)

2 plateaux techniques : HAS (Hygiène Alimentation Services), PI (Production Industrielle) dont les ateliers :

- Hôtellerie
- Restauration et Mécanique cycles et motocycles

en sont les supports.

La SEGPA assume à l'égard des élèves en grande difficulté qu'elle accueille une responsabilité de formation dont la visée est à terme professionnelle.

L'objectif prioritaire est :

- de préparer l'élève à la poursuite d'études vers une formation qualifiante diplômante de niveau V : (CAP)

Une aide à l'orientation et à l'insertion de nos élèves est obligatoire et indispensable, avec notamment :

- des visites d'Entreprises, de Lycées Professionnels, de C.F.A
- des stages en Entreprises :

- 2 semaines en 4ème

- 2 x 2 semaines en 3ème, avec la possibilité de deux semaines supplémentaires après l'épreuve du CFG

- des mini-stages en L.P sont possibles, en fonction des capacités d'accueil (plus particulièrement pour les élèves de 3ème).

Ces actions doivent permettre à l'élève de construire son projet personnel, professionnel, de faire la preuve de sa capacité à se prendre en charge et affirmer progressivement son autonomie sociale.

Les autres objectifs au cours de la scolarité en SEGPA sont :

- de préparer les élèves au C.F.G (en 3ème)
- de préparer les élèves aux épreuves de Sécurité Routière (5ème, 3ème)

et quand cela est possible :

- de préparer les élèves aux épreuves de premiers secours
- de travailler sur les objectifs communs et identiques aux autres élèves du collège, susceptibles d'être atteints par les élèves de SEGPA.

Cela doit s'accompagner d'objectifs plus transversaux, mais non moins importants :

- Retrouver la confiance, par une image de soi plus positive
- Se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes
- Donner du sens aux apprentissages.

Comme tous les collégiens, les élèves scolarisés en SEGPA font l'objet d'évaluations continues visant à contrôler l'acquisition du socle commun de connaissances et des compétences. Le collégien scolarisé en SEGPA reçoit une formation qui s'inscrit dans les finalités d'ensemble du collège et qui requiert des démarches pédagogiques adaptées.

Il participe à la vie du collège avec tous les droits et les devoirs qui s'y attachent.

Toutes les disciplines dispensées au collège doivent être assurées sans exclusive, dans la limite des contraintes de la dotation globale horaire attribuée au collège et à la SEGPA.

L'enseignement général est assuré par :

- **Trois professeurs des écoles spécialisés (PE)**
- **Leur action est complétée par l'intervention des professeurs du collège (PLC).**
- **A partir de la 4ème, l'enseignement professionnel (en fait il s'agit d'une première formation professionnelle) est dispensé par : 2 professeurs de lycée professionnel (PLP).**
- **Classes de 6ème : 26H30 d'Enseignement Général (dont deux heures de module d'aide spécifique en Maths et Français)**
- **Classes de 5ème : 25H00 d'Enseignement Général (dont deux heures de module d'aide spécifique en Maths et Français)**
- **Classes de 4ème : 28H30 22H30 d'Enseignement Général 06H00 d'Enseignement Professionnel**
- **Classes de 3ème : 31H30 19H30 d'Enseignement Général 12H00 d'Enseignement Professionnel**

Ces volumes horaires sont les minima obligatoires, ils peuvent être modulés en fonction des projets pédagogiques mis en place au niveau des classes ou de l'ensemble de la SEGPA.